

Les IA-IPR en charge de NSI dans l'académie de Versailles

- Xavier GABILLY
- Fabrice GELY
- Christine WEILL (coordinatrice)

Adresses électroniques (sans accent, sans cédille)

prenom.nom@ac-versailles.fr

Secrétariat : Frédérique CHAUVIN

frederique.chauvin@ac-versailles.fr

Tél : 01 30 83 40 43

Professeurs Chargés de Mission d'Inspection :

- Anne-Claire GOBARD
- Laurent RENAUD

Le lieu de formation de l'INSPÉ en NSI

Université de Cergy-Paris – site de Gennevilliers

Responsable

M Mehdi KHANEBOUBI

mehdi.khaneboubi@u-cergy.fr

Secrétariat

Djary BARO

ZAC Des Barbaniers, bureau au deuxième étage

Tél : 01 41 21 74 43

djary.baro@cyu.fr

Votre prise de fonction (1)

- **Lundi 26 août :**

Pour les temps plein : formation à l'université de Nanterre.

- **Mardi 27 août :**

- **matin** : accueil disciplinaire ;

- **après-midi** : accueil institutionnel transversal avec monsieur le Recteur et monsieur le Directeur de l'INSPÉ.

- **Mercredi 28 août :**

Pour les temps plein : formation à Nanterre.

Pour les mi-temps : formation à l'INSPÉ. (L'université de rattachement vous sera précisée dans la matinée).

Votre prise de fonction (2)

- **Mercredi 28 août** : accueil des professeurs **stagiaires à mi-temps** par l'INSPÉ :
 - **Site de Cergy** : 8h30-13h.
Site de Saint-Martin 2 av. Adolphe-Chauvin 95302 Cergy-Pontoise ;
 - **Sites d'Evry et d'Orsay** : regroupement à Evry, **9h-16h30**.
Grand amphitheâtre Université d'Evry-Paris-Saclay IBGBI, 23 boulevard de France, 91000 Évry (*prévoir un repas froid*).
 - **Site de Gennevilliers** : 10h-...
 - Salle B118. ZAC des Barbanniers, avenue Marcel-Paul 92230 Gennevilliers

Votre prise de fonction (3)

- **Jeudi 29 août** : accueil par les chefs d'établissement et les tuteurs dans les établissements d'affectation.
- **Vendredi 30 août** : prérentrée des enseignants.
- **Lundi 2 septembre** : rentrée scolaire des élèves (vous êtes tous concernés même si vous n'êtes pas professeur principal).
- Début des cours.

Si cela n'est pas déjà fait, prenez contact avec votre établissement.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUEIL - DEUXIÈME PARTIE

Rentrée des professeurs stagiaires NSI

Août 2024

Quelques incontournables

pour gagner
crédibilité, respect, confiance
de la part des élèves

Un adulte de référence

On n'obtient pas des élèves ce qu'on n'exige pas de soi-même :

- le professeur connaît et porte les valeurs de la République : laïcité, égalité des chances... ;
- il est ponctuel, assidu et rend rapidement les travaux qu'il a relevés ;
- il a une tenue vestimentaire appropriée ;
- il maîtrise la langue française, son registre de langue est soutenu et son orthographe correcte.

Un enseignant de référence

- En classe, le professeur dit ce qu'il fait, fait ce qu'il dit ; chaque séquence de l'heure de classe est identifiable.
- Dans l'établissement, il participe au travail collectif pour accompagner utilement les parcours des élèves (exemples : devoirs communs, organisation de concours, PIX, etc.).
- Dans la relation avec les familles, il entretient un dialogue constructif avec les parents d'élèves.
- Dans la discipline, il continue à se former tout au long de sa carrière et à enrichir sa culture informatique.

Au lycée : les enseignements

- SNT (Sciences Numériques et Technologie) en classe de seconde
- Spécialité NSI (Numérique et Sciences Informatiques) en classe de première et de terminale

Des ressources fiables et institutionnelles

- textes officiels (programmes, règlements d'examen) ;
- documentation officielle (documents ressources, banques diverses) ;
- ressource institutionnelle de l'académie de Versailles : le site des sciences informatiques <https://sciences-informatiques.ac-versailles.fr/>

Attention : Gardez un esprit critique face aux manuels et aux sites internet non institutionnels !

Sitographie officielle

Sites de l'Éducation nationale :

- education.gouv.fr
- eduscol.education.fr
- <https://eduscol.education.fr/3556/sciences-du-numerique>

Sites académiques :

- ac-versailles.fr
- <https://sciences-informatiques.ac-versailles.fr/>
- inspe-versailles.fr